

Ville de  **Villers-Semeuse**
VILLERS-SEMEUSE PARTICIPE AU TÉLÉTHON !


Ville de
Villers-Semeuse
PARTENAIRE DE L'AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Samedi
7 DÉCEMBRE
2019 **L'INTÉGRALITÉ DES BÉNÉFICES DE CETTE JOURNÉE SERA REVERSÉE AU TÉLÉTHON.**

DÉFIS SPORTIFS

au COSEC, Complexe Sportif Roger Marche
de 14h00 à 17h00



ESCALADE ATHLÉTISME
AVEC LE C.A.F.C.A. AVEC J.P. GRIBOUT
Séance découverte 1€ par tour reversé

SIDE CAR
AVEC LE TERROT CLUB ARDENNAIS
photos sur side car

BASKET
AVEC LE V.S.B.
spectateurs uniquement

BUVETTE ET RESTAURATION
AU PROFIT DU TÉLÉTHON

LOTO

ouverture des portes à 18h00 Salle des fêtes



PREMIER JEU
À 19H00

À GAGNER
TV LCD, BONS D'ACHATS ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS

PARTICIPATION
1€50 LE CARTON
(2 OFFERTS POUR 10 ACHETÉS)

PARTENAIRES
DYNA-VILL, GYM TONIC, A.S.B.T.V.-S., C.A.V.S.

BUVETTE ET RESTAURATION
AU PROFIT DU TÉLÉTHON

RÉSERVATIONS DU LOTO AUPRÈS DU SERVICE COMMUNICATION (03 24 33 33 01)



DANS LE RÉTRO



QQ Journée des arts, samedi 12 et dimanche 13 octobre 2019.



QQ CROSS des écoles et du collège, vendredi 18 octobre 2019.



QQ CROSS des écoles et du collège, vendredi 18 octobre 2019.



QQ Enduro Carpe de la Carolo-Villersoise, du vendredi 11 au dimanche 13 octobre 2019.



QQ Atelier de formation numérique, thème « Android », mercredi 23 octobre 2019.



QQ Heure du conte « Tu m'fais pas peur ! », samedi 19 novembre 2019.



QQ Bourse aux jouets et à la puériculture de l'A.P.E.V.S., dimanche 27 octobre 2019.



QQ BOOM Party d'Halloween, jeudi 31 octobre 2019.



2019 à Villers-Semeuse,

Nous arrivons au terme de cette année 2019 qui s'est révélée, encore une fois, riche en événements et en travaux pour notre commune.

Les travaux des rues Ambroise Croizat et Jean Moulin sont terminés, ainsi que les aménagements de sécurité de l'avenue Jean Jaurès, et les petits travaux du quotidien sur lesquels nous sommes vigilants grâce à votre concours en matière d'alerte et de signalement.

Du côté des animations, après les nombreuses manifestations devenues traditionnelles et le lancement de notre première cavalcade qui a été un grand succès populaire, nous avons choisi de finir l'année avec deux rendez-vous festifs et solidaires. D'une part, le Téléthon fait son grand retour dans notre commune avec une journée sportive et un loto pour démontrer que la solidarité et l'engagement sont des convictions profondes chez vos élus. D'autre part, avant le retour de l'APSCA durant les Fêtes de fin d'année, dans le Cosec, le 14 décembre verra se dérouler un bel après-midi « Noël Ensemble ». L'accueil convivial dans la cour de la médiathèque, symbole du rassemblement que nous avons construit ces six dernières années, sera suivi d'un spectacle et de l'embrasement de l'église pour l'ensemble de nos concitoyens afin de partager la période de fêtes qui débute.



Jérémie Dupuy,

Maire de Villers-Semeuse

Vice-Président d'Ardenne Métropole

Nous n'en oublions pas pour tout l'aspect « matériel » de notre quotidien avec la distribution de sel aux habitants, les valises festives à nos seniors ou encore le ramassage des sapins en janvier. Autant de services que nous souhaitons rendre à la population pour que l'on puisse affirmer selon l'expression consacrée « qu'il fait bon vivre à Villers-Semeuse ».

Pour ma part, j'aurai le plaisir de vous inviter et vous retrouver lors des voeux du Maire le 4 janvier prochain à la salle des fêtes de Villers-Semeuse pour échanger avec vous sur les réalisations de l'année écoulée et vous proposer d'ouvrir, ensemble, de nouvelles perspectives.

L'équipe municipale, les agents m'accompagnent pour vous souhaiter, à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année remplies d'espoir, de partage et de solidarité en famille ou entre amis et vous assurent pouvoir compter sur notre entier dévouement à notre commune.

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION Le Maire présentera ses voeux à la population le samedi 4 janvier 2020 à 18h00 à la salle des fêtes de Villers-Semeuse.

Pour obtenir plus d'informations sur la ville :



sur Facebook et LinkedIn
« Ville de Villers-Semeuse »



sur Twitter, Instagram et Snapchat
« @villerssemeuse »

Magazine municipal de la ville de Villers-Semeuse n°84

Directeur de publication :
Jérémie Dupuy
Conception et réalisation graphique : Ludivine Canon, Service communication
Couverture : Téléthon
Tirage : 1 800 exemplaires par la Sopiac Reprographie

Mairie
11 rue Ferdinand Buisson
08000 Villers-Semeuse
Tél. : 03 24 33 77 20

SOMMAIRE

P 2 ET 12
DANS LE RÉTRO

P 4, 5, 6 ET 7
INFOS MAIRIE

P 8
SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE, CCAS, PRÉVENTION

P 9
MÉDIATHÈQUE

P 10 ET 11
DOSSIER - LE TÉLÉTHON

P 13
ÉVÉNEMENT

P 15
TRANSPORT, SÉCURITÉ

P 16 ET 17
ASSOCIATIONS

P 18 ET 19
ARDENNE MÉTROPOLE

P 20
L'AGENDA

Concours des maisons illuminées - hiver 2019

Vous souhaitez participer au concours des maisons illuminées pour l'édition hiver 2019 ?

Inscription en mairie en remplissant le coupon.

Inscription du :

25 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2019

Date de passage du jury:

JUSQU'AU 28 DÉCEMBRE 2019

CONSEILS CONSULTATIFS DE QUARTIER

La prochaine réunion des Conseils Consultatifs de Quartier (CCQ) du jeudi 12 décembre 2019 est **réservée aux référents** des 4 quartiers de la commune.



BUDGET PARTICIPATIF

Vous habitez Villers-Semeuse et vous avez des idées afin d'améliorer le cadre de vie ? La municipalité donne une nouvelle fois l'opportunité aux Villersois de participer à l'élaboration d'une partie des projets d'aménagement de l'espace public. Une fois étudiés, les plus pertinentes seront choisis par les habitants, par le biais d'une consultation.

Le dépôt des projets est ouvert jusqu'au **31 décembre 2019**

- **en ligne**, sur le site de la commune via le formulaire spécifique,
- dans **une urne** située à l'accueil de la mairie (11 rue Ferdinand Buisson).

SAINT-SYLVESTRE

Chaque année, la soirée de la Saint-Sylvestre était organisée par une association de la ville. Aucune association ne s'est positionnée cette année, il n'y aura pas de soirée à la salle des fêtes.



RECYCLAGE DES SAPINS

En remplacement du passage d'Ardenne Métropole, la ville de Villers-Semeuse vous propose une récolte de sapins naturels sans pot, ni décoration et sans sac en plastique. Ce ramassage sera effectué par les agents du service technique.

VENDREDI 10 JANVIER 2020
SAPINS NATURELS À DÉPOSER
AVANT 8H DEVANT VOTRE MAISON

NOUVEAUX HORAIRES POUR L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Pour répondre à la demande des habitants,
l'Agence Postale Communale adapte ses horaires
à partir du jeudi 2 janvier 2020 :



HORAIRES D'OUVERTURE :
DU LUNDI AU VENDREDI :
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
SAMEDI : de 9h00 à 12h00



en quelques mots ...

SERVICE DE PROXIMITÉ
AU COEUR DE LA VILLE
SERVICES PROPOSÉS



COOPÉRATION À 40%
DU GROUPE LA POSTE



RÉSERVATION
SALLE DES FÊTES

DES BOUTEILLES RÉUTILISABLES EN INOX À VILLERS-SEMEUSE

Pour continuer dans sa démarche de réduction des déchets, depuis le mois d'octobre, la commune a choisi d'équiper chaque agent d'une bouteille réutilisable en inox pour réduire les déchets plastiques et favoriser la consommation d'eau potable d'Ardenne Métropole, bonne pour la santé. Ces bouteilles remplacent également les bouteilles en plastique distribuées aux élus à chaque réunion du conseil municipal tous les deux mois.

DISTRIBUTION

50 agents + **27** élus
C O N C E R N É S

GAIN

↓ de l'empreinte
écologique de la commune

RÉDUCTION

de **600** bouteilles de **50** cl
P A R M O I S

+ **28** bouteilles de **50** cl
T O U S L E S D E U X M O I S



Une initiative succédant à la mise en place de gobelets réutilisables pour les réunions (réunions du conseil municipal ou réunions de travail) remplaçant les gobelets en plastique jetables.



INFO'S MAIRIE

L'APPLICATION « VILLERS-SEMEUSE » SUR VOTRE SMARTPHONE !

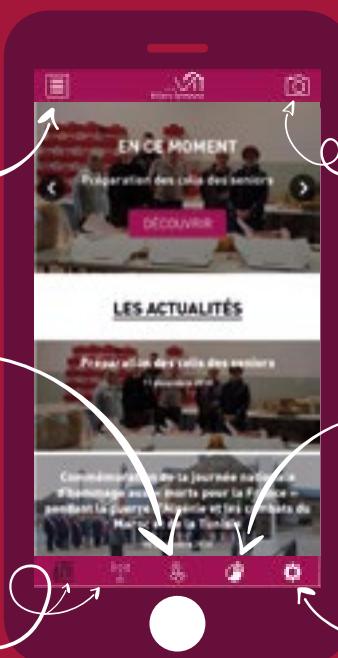


Utilisez-vous l'application Villers-Semeuse ?
6 bonnes raisons de l'utiliser !

Accès aux informations pratiques (*déchets, nuisances, magazines, transports*)

Une carte interactive pour localiser les bâtiments communaux, les entreprises et les associations, etc....

L'actualité et les événements de la commune en continu



Le reporting citoyen pour signaler en photo tous problèmes rencontrés dans la commune

Les formulaires de réservation pour la restauration scolaire, les mercredis à l'A.L.S.H.

Les notifications pour rappeler les événements et informations importantes de la commune

À télécharger gratuitement sur AppStore (Apple) et PlayStore (Android)

UTILISER LE REPORTING CITOYEN DE L'APPLICATION MOBILE « VILLERS-SEMEUSE »

Vous constatez un problème dans Villers-Semeuse ?

UN PROBLÈME = UNE SOLUTION = LE REPORTING CITOYEN

Etape 1

J'ouvre l'application mobile

Etape 2

J'appuie sur le et sur le problème correspondant

Etape 3

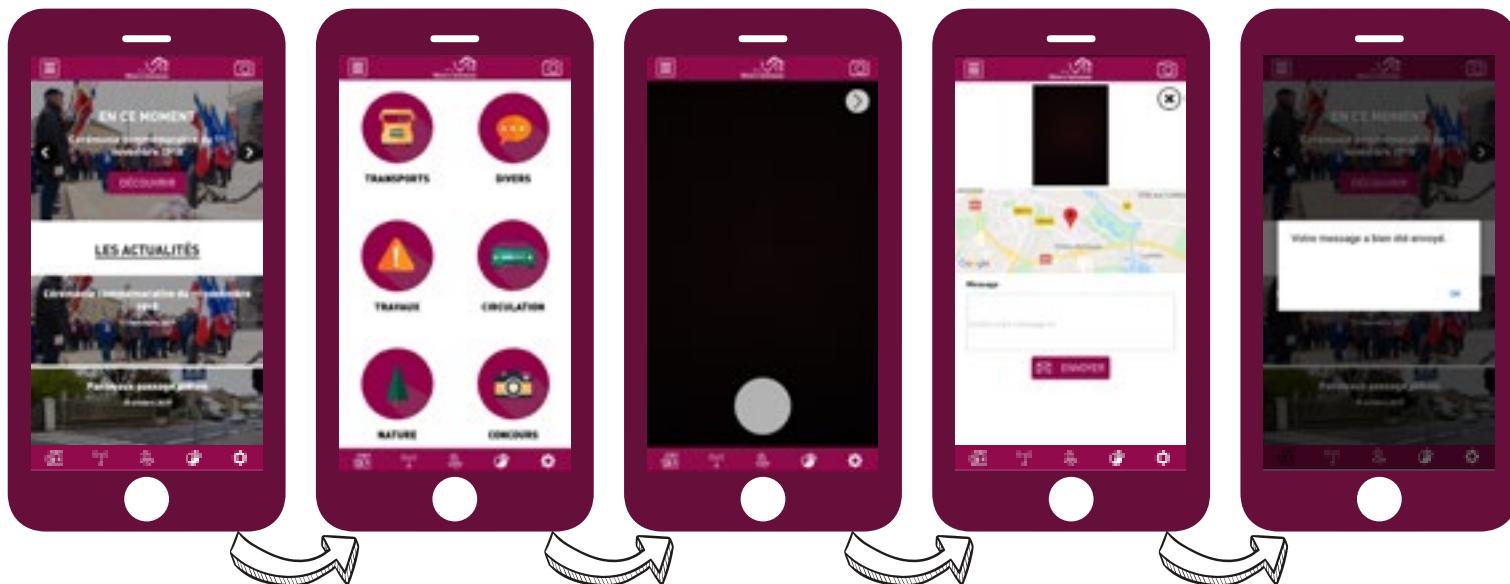
Je prends en photo le problème

Etape 4

J'écris le problème constaté et appuie sur « envoyer »

Etape 5

Le message est envoyé et sera traité par les services.



Vous ne pouvez pas télécharger l'application ? Contactez les **SERVICES DE LA MAIRIE** :



Le service administratif au 03 24 33 77 20
Les services techniques au 06 85 42 29 19



en message privé : Ville de Villers-Semeuse
Twitter icon en message privé : @villerssemeuse

SEL'idarité à Villers !

La municipalité de Villers-Semeuse a décidé de fournir à chaque foyer villersois du sel au cours de la période hivernale.

Le contenu d'un seau de sel

sera délivré à chaque foyer villersois se déplaçant lors d'une permanence assurée par les services techniques de la ville, uniquement un par foyer. Un justificatif de domicile sera demandé pour retirer le sel.

ATTENTION, un seau « Villers-Semeuse » a été donné les trois dernières années aux habitants venus aux permanences.
Venez récupérer votre sel pour cette année en apportant ce seau, aucun seau ne sera distribué à ces permanences !



Par souci d'entraide, pensez à vos voisins plus âgés !
Il vous sera possible de retirer un seau leur étant destiné sous présentation de leur justificatif de domicile.

Permanences

Les samedis :
14 décembre 2019 et 11 janvier 2020

aux Ateliers municipaux, rue Albert Poulain
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00



Rappelez-vous que le déneigement et le salage des trottoirs incombent aux riverains.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

UN FRUIT À LA RÉCRÉ

« Un fruit pour la récré », une opération réalisée depuis le 1^{er} janvier 2017 dans les écoles villersoises.



Dans le cadre du Programme National Nutrition Santé, un fruit par enfant de chaque école est livré chaque semaine par la société Ardennes Primeurs pour être mangé directement par les enfants ou transformé avant dégustation (réalisation de tartes, compotes, jus ...). Une action permettant aux enfants de découvrir un nouveau fruit ou de le déguster d'une autre manière.

La ville a décidé de poursuivre cette opération en la finançant directement après l'arrêt du financement par les fonds européens.



VACANCES DE NOËL À L'A.L.S.H.

L'accueil de loisirs sera fermé durant les vacances scolaires de Noël 2019.



COLIS DE NOËL DES SENIORS

La distribution du colis des seniors aura lieu le vendredi 13 décembre 2019 de 9h00 à 12h00 dans le hall d'entrée de la salle des fêtes. *En cas d'indisponibilité, contactez la mairie de Villers-Semeuse avant le 15 janvier 2020.*



LES OLYMPIADES D'ORPEA

Le groupe de maison de retraite Résidence ORPEA organisait lundi 28 octobre la troisième édition des olympiades départementales ORPEA. 4 résidences ardennaises du groupe se sont rencontrées à travers diverses épreuves sportives réunissant une vingtaine de personnes en présence de Mme Landart, adjointe au Maire, et Mme Doudoux, du CCAS de Villers-Semeuse avec la participation de l'association les « Dragon Ladies ».

Chaque établissement a été récompensé d'une coupe remise par l'équipe organisatrice.

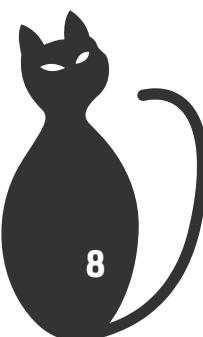


PRÉVENTION

Beaucoup de personnes se posent la question de savoir si un chat est un bon compagnon pour la famille. Un chat, c'est un animal de compagnie amitieux pour chacun mais c'est aussi un excellent chasseur qui fait diminuer ou élimine les rongeurs dans le quartier. Les chats domestiqués sont pour la majorité stérilisés et la ville met en place des campagnes de stérilisation ciblées pour réduire les naissances de chats errants.

LÉGISLATION

Dans le cas d'un empoisonnement, l'article 655-1 du Code pénal punit le fait de donner volontairement et sans nécessité la mort à un animal domestique d'une peine d'amende de 1 500 € et de 3 000 € en cas de récidive. Toutefois, tuer un animal de compagnie peut être plus sévèrement puni. Selon l'article 521-1 du Code pénal, le fait, « publiquement ou non, d'exercer des sévices graves, [...] ou de commettre un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, est puni de 2 ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende ». Abandonner son animal est puni de la même peine.



PROGRAMME D'ANIMATIONS

JANVIER 2020

- ▶ **SAMEDI 11 JANVIER À 15H30** : Heure du conte « Les secrets de la forêt », à partir de 3 ans.
- ▶ **MERCREDI 15 JANVIER À 17H00** : Atelier de formation numérique sur le thème « Découverte d'un ordinateur sous Windows (basique) », sur inscription.
- ▶ **VENDREDI 17 JANVIER À 20H00** : La nuit de la lecture : LE BEFORE ! Concert lecture avec Krzystoff, poète et Eirdan, groupe de musique traditionnelle irlandaise.

FÉVRIER 2020

- ▶ **SAMEDI 1^{ER} FÉVRIER À 15H00** : Lecture et présentation du livre pour enfants « Le voyage de Corline » de Céline Wilhem et Adeline Vachez. Rencontre dédicace avec coloriage pour les plus petits !
- ▶ **MERCREDI 12 FÉVRIER À 17H00** : Atelier de formation numérique sur le thème « Créer et gérer une boîte mail », sur inscription.
- ▶ **MARDI 18 FÉVRIER À 15H00** : Atelier de cuisine « 0 déchets ! » pour enfants, à partir de 8 ans, sur inscription, 5€ de participation à l'intervenant.
- ▶ **MERCREDI 19 FÉVRIER À 15H00** : Atelier de fabrication artisanale de savon, « 0 déchets » à partir de 7 ans, duo enfant-adulte, sur inscription, 10€ de participation pour le duo à l'intervenant.
- ▶ **MERCREDI 26 FÉVRIER À 15H00** : Atelier de fabrication artisanale de shampoing solide « 0 déchets » à partir de 15 ans, sur inscription, 5€ de participation à l'intervenant.
- ▶ **SAMEDI 29 FÉVRIER À 15H30** : Heure du conte « Comme un poisson dans l'eau ! », à partir de 3 ans.

MARS 2020

- ▶ **MERCREDI 18 MARS À 17H00** : Atelier de formation numérique sur le thème « Découverte d'un smartphone sous Android (basique) », sur inscription.
- ▶ **SAMEDI 28 MARS DE 14H00 À 18H00** : la « Grande Fête du jeu »
« Parc à perc's » et atelier de percussion par l'école AME, sur inscription.
« Le Bieau Manège » véritable carrousel écologique par l'association Clown Cirque et Cie 08. Réservé aux enfants de moins de 1m15.
Atelier de cuisine sur le thème du « Jeu » limité à 8 personnes, sur inscription, animé par Diet and Cook.
Initiation et découvertes de jeux de plateau, jeux de rôles, jeux anciens etc...

Les ateliers de formation numérique

Janvier

Mercredi 15 janvier 2020 à 17h00

Découverte de l'utilisation basique d'un ordinateur
sous Windows

Mars

Mercredi 18 mars 2020 à 17h00

Découverte de l'utilisation basique d'un
smartphone sous Android

Mai

Mercredi 13 mai 2020 à 17h00

Apprendre à utiliser une tablette sous Android

Septembre

Mercredi 16 septembre 2020 à 17h00

Créer et gérer son compte personnel Twitter

Novembre

Mercredi 18 novembre 2020 à 17h00

Découvrir et utiliser l'application mobile Villers-Semeuse sur smartphone et tablette

Le programme - édition 2020

Février

Mercredi 12 février 2020 à 17h00

Créer et gérer une boîte mail

Avril

Mercredi 15 avril 2020 à 17h00

Naviguer sur internet

Juin

Mercredi 17 juin 2020 à 17h00

Créer et gérer son profil personnel Facebook

Octobre

Mercredi 14 octobre 2020 à 17h00

Créer et gérer son compte personnel Instagram

Comment participer ?

Inscription **OBLIGATOIRE** en remplissant le coupon de la formation désirée
Ce coupon est à rendre compléter à la médiathèque de Villers-Semeuse
ou par mail à l'adresse : mediatheque@villers-semeuse.fr





L'AFM-TÉLÉTHON, C'EST QUOI ?

- **Une association de militants**, malades et parents de malades engagés dans le combat contre des maladies génétiques rares qui tuent muscle après muscle, les maladies neuromusculaires.

- L'AFM-Téléthon est née d'une conviction et d'une volonté : **guérir des maladies** longtemps considérées comme incurables. Pour réussir, elle s'est fixé une règle d'or : la rigueur et l'efficacité.

- Au sein de l'AFM-Téléthon, **bénévoles et salariés** s'allient pour mettre en œuvre une stratégie uniquement guidée par l'intérêt des malades et l'urgence de la maladie évolutive.

- Trois missions : **Guérir** (recherche et développement de thérapies innovantes), **Aider** les malades (soins, accompagnement, citoyenneté), **Communiquer** les savoirs auprès des familles, professionnels et du grand public.

- L'Association mène une **stratégie d'intérêt général**. L'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle impulse bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine toute entière.

- L'AFM-Téléthon, c'est aussi le Téléthon, une **mobilisation populaire unique** qui a fait sortir les maladies rares du néant et permis une triple révolution génétique, sociale et médicale avec le développement des biothérapies.

RÉPARTITION DES ACTIVITÉS EN 2018

112,1M€
90,7M€ missions sociales
(Guérir 54M€, Aider 34,7M€, Communiquer 2M€)

11,9M€ frais de collecte
(65% Frais d'appel aux dons, 19% Frais de traitement des dons, 16% Participation à la production des 30 heures d'émission)

9,5M€ frais de gestion

50% des malades ont moins de 19 ans

LE TÉLÉTHON, C'EST QUOI ?

Le compteur : l'embleme

À l'image de la mobilisation et de la solidarité de tous, le défi du Téléthon est, après avoir remis le compteur à zéro, de le faire monter le plus haut possible en seulement 30 heures.

30 heures de direct

alliance de 20 000 animations dans toute la France et d'un marathon télévisuel de 30 heures diffusé sur France Télévisions.

ET VOUS **VOUS FAITES QUOI POUR LE TÉLÉTHON?**

1 personne sur 20 est concernée par une maladie rare

6000
à
8000
maladies
génétiques
rares

LES MISSIONS POUR LES MALADES

Guérir grâce à des traitements innovants

L'Association est devenue un acteur majeur du développement des biothérapies pour les maladies rares, des traitements en rupture avec la pharmacologie classique. Ces thérapies qui utilisent les gènes ou les cellules bénéficient aussi à la médecine toute entière.

Aider au quotidien

L'AFM-Téléthon privilégie l'innovation dans les domaines social et technologique. Elle est pionnière dans l'accompagnement de proximité, dans la défense des droits des personnes en situation de handicap, dans la création de lieux de répit pour les aidants et les malades.

Communiquer auprès de tous

Inscrite dans les statuts de l'AFM-Téléthon, la mission « Communiquer » vise à améliorer la connaissance sur des maladies longtemps ignorées et à diffuser les avancées de l'innovation thérapeutique. Mais aussi à défendre la place des patients dans la société.

**3 millions de personnes
concernées en France**
**30 millions
en Europe**

LA LIGNE DU DON
3637
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

VILLERS-SEMEUSE Y PARTICIPE !

**VILLE DE
Villers-Semeuse**
PARTENAIRE DE L'
AFMTELETHON
INNOVER POUR GUÉRIR

Samedi
7 DÉCEMBRE
2019
L'INTÉGRALITÉ DES
BÉNÉFICES DE CETTE
JOURNÉE SERA
REVERSÉE AU TÉLÉTHON.

DÉFISSPORTIFS au COSEC, Complexe Sportif Roger Marche
de 14h00 à 17h00

ESCALADE AVEC LE C.A.F.C.A.
séance découverte

ATHLÉTISME AVEC J.P. GRIBOUT
1€ par tour reversé

SIDE CAR AVEC LE TERROR CLUB ARDENNAIS
photos sur side car

BASKET AVEC LE V.S.B.
spectateur unique

BUVETTE ET RESTAURATION AU PROFIT DU
TÉLÉTHON

LOTO à 18h00 Salle des fêtes

PREMIER JEU À 19h00

À GAGNER TV LCD, BONS D'ACHATS ET DE NOMBREUX AUTRES LOTS

PARTICIPATION 1€50 LE CARTON (2 OFFERTS POUR 10 ACHETÉS)

PARTENAIRES DYNA-VILL', GYM TONIC, A.S.B.T.V.-S., C.A.V.S.

BUVETTE ET RESTAURATION AU PROFIT DU TÉLÉTHON

RÉSERVATIONS DU LOTO AUPRÈS DU SERVICE COMMUNICATION (03 24 33 33 01)



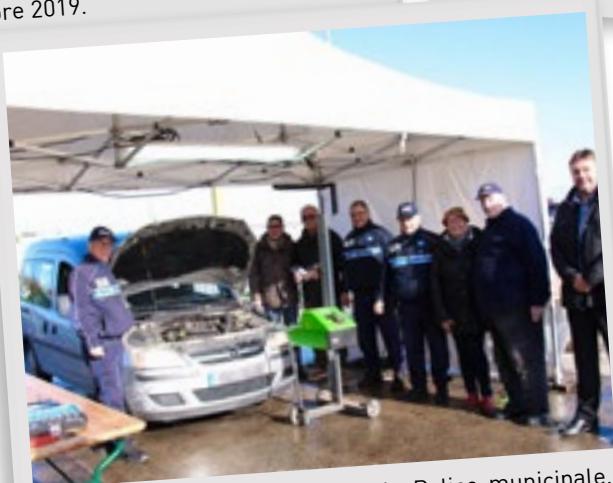
DANS LE RÉTRO



QQ Les vacances de la Toussaint à l'A.L.S.H., du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019.



QQ Les vacances de la Toussaint à l'A.L.S.H., du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2019.



QQ Journée lumière et vision de la Police municipale, vendredi 8 novembre 2019.



QQ Repas de la municipalité offert aux seniors, samedi 9 novembre 2019.



QQ Repas de la municipalité offert aux seniors, samedi 9 novembre 2019.



QQ Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918, lundi 11 novembre 2019.



QQ Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918, lundi 11 novembre 2019.



QQ Portes-Ouvertes de l'association Cré'ateliers 08, samedi 16 et dimanche 17 novembre 2019.

LA Lutinerie DE Noël

Samedi 14 décembre 2019
À LA MÉDIATHÈQUE



14h00 à 17h00 Contes dans le petit chalet avec Maxime (séance de toutes les 30 minutes)

15h00 à 17h00 Rencontre du Père Noël avec sa boîte aux lettres de listes de cadeaux

17h00 à 18h30 Spectacle féérique de Têtes en l'Air

18h30 Embrasement de l'Église

20h00 Concert des chants de Noël des chorales Croq'notes de Vrigne-aux-bois et Chanterelle de Nouvion-sur-Meuse

14h00 Ouverture de la lutinerie
tout l'après-midi

- Restauration et buvette (vin chaud, chocolat chaud, jus de fruit, bonbons, marrons, crêpes et gaufres)
- Labyrinthe de sapins
- Vente de ballons lumineux

EN PARTENARIAT AVEC



Pic' n Paint
Villers-Semeuse
évenements

TRAVAUX

LES PETITS TRAVAUX DU QUOTIDIEN



Pose de l'enseigne des services techniques pour une meilleure identification

Installation d'aimants sur les portes de la boîte à livres de la maison des associations

Nettoyage du parvis de la mairie, place Roger Aubry et installation des sapins

Avec l'arrivée de la période hivernale, les petits travaux se concentrent sur l'entretien des structures publiques (écoles, ALSH, bâtiments sportifs, administratifs, et recevant du public...).

TRAVAUX DE L'AVENUE JEAN JAURÈS



TRAVAUX DES RUES AMBROISE CROIZAT ET JEAN MOULIN



RÉGLEMENTATION Trottinettes

Les utilisateurs de rollers, skateboards ou trottinettes (sans moteur) sont considérés comme des piétons et doivent rouler sur le trottoir. Les engins de déplacements électriques (trottinette électrique, hoverboard, gyropode, monoroue) doivent circuler sur les pistes cyclables. Les vélos sont considérés comme des véhicules et doivent circuler sur la chaussée.

EN AGGLOMÉRATION

L'utilisateur d'une trottinette électrique doit circuler sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes cyclables, il peut circuler : sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h, sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons. La circulation sur les trottoirs est interdite. Le stationnement sur les trottoirs est autorisé, à condition de ne pas gêner les piétons.

L'utilisateur doit être âgé d'au moins 12 ans et rouler à une vitesse maximum de 25 km/h. L'engin ne peut pas transporter plusieurs personnes en même temps. Le conducteur doit se vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée.

BANDE CYCLABLE

Un vélo pour adulte (électrique ou non), compte tenu de ses dimensions, est considéré comme un véhicule. Le cycliste doit rouler sur la chaussée ou sur la bande ou piste cyclable s'il y a une). Toutefois, il peut utiliser le trottoir à condition de marcher en tenant son vélo à la main.

Le décret n° 98-828 du 14 septembre 1998 relatif à la circulation des cycles a modifié le code de la route et notamment la définition de la bande cyclable dans l'art. R110-2 : « **voie exclusivement réservée aux cycles à deux ou trois roues sur une chaussée à plusieurs voies** ». La circulation des autres véhicules, le stationnement et la livraison y sont interdits. Si les cyclistes peuvent franchir la ligne discontinue pour effectuer un dépassement les autres usagers ne peuvent franchir ou chevaucher la ligne que pour quitter la chaussée ou l'aborder (Art. R412-23 du Code de la route).



SÉCURITÉ

SÉCURITÉ ET PONCTUALITÉ DES TRAINS ÉLEVEURS, AGRICULTEURS, VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

Les divagations d'animaux d'élevage (bovins, équidés, ovins, caprins) causent chaque année des perturbations sur la circulation ferroviaire et génèrent des heurts avec les trains. Ces divagations peuvent entraîner des accidents humains et matériels graves. Les principaux facteurs déclencheurs de ces incidents sont l'absence ou le défaut d'entretien des clôtures mais aussi un manque de vigilance.



clôture endommagée = risques d'intrusions

LA SNCF VOUS INFORME

VOTRE RESPONSABILITÉ

La responsabilité civile du propriétaire des animaux mis en cause est engagée, mais également sa responsabilité pénale.

Vous vous exposez à des poursuites judiciaires en application des dispositions du Code pénal.

La réparation financière des préjudices matériels, immatériels et corporels causés vous incombe.

LE SAVIEZ VOUS ?

Depuis janvier 2018, en Grand Est près de **630 trains ont été impactés** directement ou indirectement en raison de la divagation et de heurts d'animaux d'élevage. Cela représente **193 heures de retard**, soit environ 8 jours.

Vous constatez des dégâts sur une clôture ferroviaire, ou une divagation ? Composez le numéro vert 08 00 84 82 95 (appel gratuit, hors surcoût éventuel de votre opérateur), du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h ou l'adresse mail : vigi-express@sncf.fr rendez-vous sur le site vigiexpress.sncf.fr

ASSOCIATIONS



ATELIER DE COUTURE

PIC, PIC, PIC, PIC ... ce son résonne chaque samedi matin, mercredi et jeudi après-midi à la Médiathèque. Mais que se passe-t-il ? Ce sont les machines à coudre de l'association Cré'ateliers 08 que la médiathèque a le plaisir d'accueillir pour des ateliers de couture pour débutant, expérimenté ou confirmé. Vous souhaitez apprendre la couture ou créer des pièces de textiles ? Inscrivez-vous auprès de Mme Anspach (0685313876) ou en contactant la médiathèque. De belles créations sont déjà en cours, n'attendez plus pour les rejoindre !



DES BONNETS POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Après une réalisation des bonnets lors du salon des arts créatifs de Pic et Peint le 13 octobre 2019, Mme Anspach, Présidente de Cré'ateliers 08, Mme Tassot, Présidente de Pic et Peint, et Agnès Dumont, couturière professionnelle ont offert à La Ligue Contre le Cancer des bonnets réalisés à l'occasion d'Octobre Rose pour les patientes traitées par chimiothérapie ayant perdu leurs cheveux.



LES MÉDAILLÉS DE L'A.A.G.V.S.

Quelques photos de compétitions départementales et régionales en équipe au sein de la Fédération Française de Gymnastique en fin de saison 2018/2019. Ces résultats sont le fruit de nombreuses heures d'entraînement assidu.

La pratique de ce sport est proposé au sein de l'A.A.G.V.S. en compétition ou en loisirs, la priorité étant le plaisir dans la pratique de la gymnastique. Les cours de gymnastique sont dispensés dès le plus jeune âge avec des séances de babygym, une continuité en poussines puis des groupes jusqu'à l'âge adulte.

équipe 10-13 ans fédéral A
: 4^{ème} départemental sur 12



équipe 10-13 ans :
2^{ème} régional sur 10



équipe 10-11 ans :
1^{ère} régional sur 12



équipe 7-9 ans :
4^{ème} régional sur 17



LES ÉCHOS DU CERCLE HISTORIQUE JULES LEROUX

Après le succès de l'exposition sur l'ancien Château de Villers, lors des journées du patrimoine le Cercle Historique renouvellera la même opération fin mars 2020, à la médiathèque. À cette occasion, le Cercle Historique sortira son 16^{ème} bulletin d'histoire et patrimoine « **le Flizy** » qui sera majoritairement consacré au Château, avec quelques informations supplémentaires.

Après présentation des rapports des deux dernières années durant l'assemblée générale du Cercle, moral et financier, il fut procédé au renouvellement du conseil d'administration :

- **Président : Philippe Lizot** - **Vice-Président : Gilbert Robinet** - **Trésorier : Gilbert Robinet.**
- **Secrétaire : Philippe Lizot secondé par Madame Christine Detrau**

Les réunions du Cercle Historique ont lieu tous les premiers mardis au foyer des anciens à 17h00.

L'histoire de l'ancien château de Villers-Semeuse

Cercle Historique Jules Leroux (2019)



Féerie de Noël à Villers-Semeuse de l'A.P.S.C.A.

L'Association Profession Sport et Culture Ardennes organise la 5^{ème} édition de la Féerie de Noël ! Elle aura lieu du samedi 21 au lundi 23, et du jeudi 26 au vendredi 27 décembre de 15h à 19h au COSEC de Villers-Semeuse. Cet événement est destiné à tous avec au programme de nombreuses activités : structures gonflables, kart à pédales, ateliers créatifs, tir à l'arc, mini-golf... Mais aussi des massages avec la collaboration de l'entreprise N'ammes'T, une tombola et bien sûr le rendez-vous du Père Noël ! Petite restauration sur place.

Entrée : 3€ par personne. Plus de renseignements au 06.82.51.90.01.

**DU SAMEDI 21 AU LUNDI 23, ET DU
JEUDI 26 AU VENDREDI 27
DECEMBRE 2019 DE 15H A 19H**

Renseignements : apsca@professionsport08.com
06.82.51.90.01 www.professionsport08.com

AU COSEC de Villers-Semeuse

 Féerie de Noël à Villers-Semeuse



- **L'APRÈS-MIDI CRÉATIVE ET RÉCRÉATIVE DE NOËL DE GÉNÉRATION NOUNOUS**
- **DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 de 15h00 à 18h00 à la salle des fêtes, au programme :**
- **14h30** : ouverture des portes
- **15h00** : spectacle pièce de théâtre amateurs avec les adhérentes de l'association avec la venue des mascottes de chez KAZ NOISETTE pendant l'entracte : Olaf, Minnie, Mickey et Donald, ainsi qu'un spectacle de magie, la visite du Père Noël et la distribution d'un sachet de chocolat et photo libre et gratuite
- **17h30** : remise de prix des gagnants du concours de la plus belle boule de Noël

5€ l'entrée

l'accès aux 2 spectacles, aux stands créatif et récréatif, au maquillage, sachet de chocolats offert par le père noël

**BUVETTE ET
RESTAURATION
SUR PLACE**

Divers stands créatif et récréatif : conte de noël par Dyna'-Vill', atelier « fabriquer un renne » par l'Au coeur de notre enfance, atelier lettre du père noël, maquillage et boule de noël par Génération Nounous.

Plus de renseignements au 06 77 99 49 25



LES RAIDERS FOOTBALL AMÉRICAIN



GYM TONIC

L'association GYM TONIC de Villers-Semeuse vous propose des cours de ZUMBA tous les mardis de 19h30 à 20h30 à la salle rue Jules Lobet (même pendant les vacances scolaires). Tarif unique 3€ par cours. Informations au 06 78 69 93 95



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2020 VILLERS-SEMEUSE

Présentation des bacs :

Collecte sélective
[collecte entre 5h et 13h]

Ordures ménagères
[collecte entre 13h et 19h30]

- Vos bacs doivent être présentés

poignées vers la route

Pour nous contacter :

Tél. : 03 24 57 83 20

Mail :
dechets@ardenne-metropole.fr

Site internet :
www.ardenne-metropole.fr

Les cases colorierées vous indiquent le jour de votre collecte ou le jour de ratrappage prévu en cas de jour férié.

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
1		1	2	3	4	5
2	6	7	8	9	10	11
3	15	14	15	16	17	18
4	20	21	22	23	24	25
5	27	28	29	30	31	

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
5	6	3	4	5	6	7
6	13	14	15	16	17	18
7	18	19	20	21	22	23
8	24	25	26	27	28	29
9	30	31				

MAI

L	M	M	J	V	S	D
18				1	2	3
19	4	5	6	7	8	9
20	11	12	13	14	15	16
21	18	19	20	21	22	23
22	25	26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
23	1	2	3	4	5	6
24	8	9	10	11	12	13
25	15	16	17	18	19	20
26	22	23	24	25	26	27
27	29	30				

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
31				1	2	3
32	3	4	5	6	7	8
33	10	11	12	13	14	15
34	17	18	19	20	21	22
35	24	25	26	27	28	29
36	31					

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
27	1	2	3	4	5	6
28	6	7	8	9	10	11
29	13	14	15	16	17	18
30	20	21	22	23	24	25
31	27	28	29	30	31	

MARS

L	M	M	J	V	S	D
9				1	2	3
10	7	8	9	10	11	12
11	18	19	20	21	22	23
12	25	26	27	28	29	30
13	30	31				

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
44	1	2	3	4	5	6
45	2	3	4	5	6	7
46	9	10	11	12	13	14
47	16	17	18	19	20	21
48	23	24	25	26	27	28
49	30	31				

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
49	1	2	3	4	5	6
50	7	8	9	10	11	12
51	14	15	16	17	18	19
52	21	22	23	24	25	26
53	28	29	30	31		



**avec Ardenne Métropole :
jetons moins, trions ce qu'il reste !**

You avez des questions sur les actions proposées ? Vous souhaitez participer à l'opération "défi famille zéro déchet" ou vous équiper d'un composteur ?

Contactez le Service Prévention et Collectes des Déchets d'Ardenne Métropole :

0800 29 83 55 • prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

L'agenda. à ne pas manquer !

DÉCEMBRE

DU 25 NOVEMBRE AU 10 DÉCEMBRE 2019 : Inscription au concours des maisons illuminées hiver 2019.

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019 À 11H30 : Cérémonie commémorative de la Journée Nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie – Place Jules Leroux.

JEUDI 5 DÉCEMBRE 2019 DE 13H15 À 16H30 : Job bus de la Mission Locale de Charleville-Mézières – Place Roger Aubry.

VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019 À 20H30 : match du V.S.B. contre HARAVCOURT 2, buvette et restauration au profit du Téléthon, animation de danse par Évasion, entrée gratuite - COSEC, Complexe Sportif Roger Marche.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019 : Téléthon à Villers-Semeuse

- DE 14H00 À 17H00 : Défis sportifs (escalade, athlétisme et photos sur side-car) – COSEC, Complexe Sportif,
- À 18H00 : Ouverture des portes du Loto du Téléthon, buvette et restauration sur place – Salle des fêtes,
- À 19H00 : Premier jeu du Loto du Téléthon - Salle des fêtes.

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE 2019 DE 15H00 À 18H00 : Fête récréative de Noël de Génération Nounous – Salle des fêtes

- À PARTIR DE 15H00 : spectacle de Noël avec la venue d'Olaf, Mickey, Minnie et Donald.
- spectacle de magie avec le Père Noël
- stands créatifs de l'association, d'Au coeur de notre enfance, Dyna'-Vill', vente d'objets au profit du téléthon, restauration sur place.
- entrée à 5€ pour toutes les activités.

MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2019 À 18H00 : Les ateliers de formation numérique : créer et gérer sa boîte mail, sur inscription - Médiathèque.

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2019 À 19H00 : Réunion des référents des Conseils Consultatifs de Quartier n°1, 2, 3 et 4 – Foyer des anciens.

VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2019 DE 9H00 À 12H00 : distribution du colis des seniors – Hall d'entrée de la salle des fêtes.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019 DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 16H00 : SEL'Idarité à Villers aux ateliers municipaux ! 1 seau de sel par foyer sur justificatif de domicile.

SAMEDI 14 DÉCEMBRE 2019 : Marché de Noël de la ville à la Médiathèque :

- TOUT L'APRÈS-MIDI : labyrinthe de Noël, buvette et restauration et pleins d'autres surprises,
- DE 14H00 À 17H00 : contes féériques pour enfants (séances de 30 minutes)
- DE 15H00 À 17H00 : présence du Père-Noël avec boîte aux lettres pour la lettre de cadeaux au Père-Noël,
- DE 17H00 À 18H30 : spectacle féérique de Têtes en l'air,
- À 18H30 : embrasement de l'Église
- À 20H00 : concert des chants de Noël des chorales Croq'notes de Vrigne-aux-bois et Chanterelle de Nouvion-sur-Meuse – Église Saint-Pierre.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE 2019 À 14H30 : Compétition Ligue du Grand Est de Football Match opposant le CAVS et LE CHESNE USA – Stade Roger Marche.

MERCREDI 18 DÉCEMBRE 2019 À 14H00 : goûter de Noël de l'Amicale des anciens – Salle des fêtes.

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 2019 À 15H00 : L'heure du conte « Joyeux Noël », à partir de 3 ans – Médiathèque.

DU SAMEDI 21 AU LUNDI 23 DÉCEMBRE ET DU JEUDI 26 AU VENDREDI 27 DÉCEMBRE 2019 DE 15H00 À 19H00 : Féerie de Noël de l'A.P.S.C.A., animations : kart à pédales, structures gonflables, tombola, ateliers créatifs, rendez-vous du Père Noël, tir à l'arc, massages, foot gonflable, sarbacane, mini-golf, jeux en bois, petit parcours de gym et carabine laser. Entrée : 3€ par personne - COSEC, Complexe Sportif Roger Marche.

JANVIER

SAMEDI 4 JANVIER 2019 À 18H00 : Vœux du Maire à la population – Salle des fêtes.

VENDREDI 10 JANVIER 2020 AVANT 8H00 : récolte de sapins naturels à déposer avant 8h devant votre maison.

SAMEDI 11 JANVIER 2020 DE 9H00 À 12H00 ET DE 14H00 À 16H00 : SEL'Idarité à Villers aux ateliers municipaux ! 1 seau de sel par foyer sur justificatif de domicile.

SAMEDI 11 JANVIER 2020 À 15H30 : Heure du conte « Les secrets de la forêt », à partir de 3 ans.

MERCREDI 15 JANVIER 2020 À 17H00 : Les ateliers de formation numérique : découverte de l'utilisation basique d'un ordinateur sous Windows, sur inscription - Médiathèque.

VENDREDI 17 JANVIER 2020 À 20H00 : La nuit de la lecture : LE BEFORE ! Concert lecture avec Krzystoff, poète et Eirdan, groupe de musique traditionnelle irlandaise.